

Communiqué de presse

## **Train de mesures pour les médias: dangereuse dépendance des subventions**

**La Commission des transports et des télécommunications (CTT) du Conseil national a approuvé le projet de train de mesures en faveur des médias. Le plénum de la Grande Chambre en débattira durant la session de printemps. L'Action Liberté des médias regrette que la contestable loi fédérale sur l'aide aux médias en ligne (LFML) ait été maintenue dans cet ensemble. Une faible majorité de la commission a refusé de la biffer. Cette décision est une erreur non seulement du point de vue de la politique générale, mais aussi parce qu'il est dangereux d'intervenir dans un marché qui fonctionne et de rendre des entreprises dépendantes de subventions publiques.**

Lors de la session d'automne 2020, le Conseil national avait renvoyé en commission parlementaire le train de mesures en faveur des médias (20.038). La majorité de la Grande Chambre s'était prononcée contre un traitement séparé des différents projets.

L'Action Liberté des médias met en garde depuis plusieurs années contre une augmentation des subventions en faveur d'entreprises médiatiques privées. C'est au marché qu'il appartient de produire la diversité des offres et, partant, la libre confrontation des différentes opinions. Cette tâche ne peut en aucun cas être déléguée aux autorités de la Berne fédérale.

Alors que l'Action Liberté des médias peut accepter, dans l'idée d'une solution pragmatique, la poursuite de l'aide indirecte à la presse (révision partielle de la LPO) ainsi qu'une augmentation de la part des stations de radio et de télévision privées aux redevances (révision partielle de la LRTV), elle s'est toujours prononcée contre une nouvelle loi sur l'aide aux médias en ligne - d'autant plus que cette loi permet aussi un encouragement direct des médias.

Reposant sur une base branlante en termes politiques, mais aussi constitutionnels, cette loi est de surcroît inutile: le marché médiatique en ligne fonctionne parfaitement. On y trouve une grande variété d'offres. En accordant aux plateformes en ligne des subventions pouvant aller jusqu'à 60% du chiffre d'affaires imputable, l'Etat crée de dangereuses dépendances: jamais ces entreprises subventionnées ne seront rentables et jamais elles ne pourront s'imposer seules sur le marché. Elles resteront donc toujours dépendantes de l'Etat.

Il est en revanche réjouissant que le législateur s'apprête à restreindre la liberté de la SSR dans le domaine en ligne et à soutenir la formation et le perfectionnement des journalistes. Dans ce domaine, l'Etat peut utilement encourager de nouvelles plateformes en ligne qui souhaitent s'établir sur le marché.

S'agissant des compétences constitutionnelles, il faut rappeler la décision de la CTT du Conseil des Etats du 3 novembre 2020 qui a donné suite à une initiative parlementaire de Filippo Lombardi (18.473) visant une modification de l'art. 93 cst. La CTT-CE souhaite en effet que la marge de manœuvre de la Confédération dans le domaine de l'aide aux médias soit augmentée. Cette déclaration est pour le moins étonnante puisque la CTT-CE ne s'est jamais demandé en examinant le train de mesures d'aide aux médias si effectivement la Confédération disposait d'une marge de manœuvre en ce qui concerne l'aide aux médias.

---

Zurich, 17 février 2021

*L'Action Liberté des médias est une association interpartis nationale. Elle s'engage pour une plus grande diversité des médias et des opinions, pour un régime médiatique libéral et pour plus de liberté d'entreprise.*

**Président:** Manfred Bühler, anc. conseiller national UDC, Cortébert • **Comité:** Pierre Bessard, vice-président Institut libéral, Zoug/Berlin • Franz Grüter, conseiller national UDC, Eich • Nicolas Jutzet, Jeunes Radicaux-Libéraux / Institut libéral, Neuchâtel • Philipp Kutter, conseiller national UDC, Wädenswil • Filippo Leutenegger, conseiller municipal PLR, Zurich • Thomas Maier, anc. conseiller national PVL, Dübendorf • Matthias Müller, président Jeunes Radicaux-libéraux Suisse, Zurich • Thomas Müller, anc. conseiller national UDC, Rorschach • Philippe Nantermod, conseiller national PLR, Troistorrens • Marco Romano, conseiller national PDC, Mendrisio • Gregor Rutz, conseiller national UDC, Zurich